



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 février 2017

## Nouvelles statistiques relatives aux sociétés d'assurance et aux fonds de pension de la zone euro

- Nouvelles statistiques relatives aux sociétés d'assurance et aux fonds de pension
- Chaque secteur est désormais présenté séparément
- Au troisième trimestre 2016, le total des actifs des sociétés d'assurance s'élevait à 7 878 milliards d'euros et celui des fonds de pension à 2 446 milliards

La Banque centrale européenne (BCE) a publié ce jour de nouvelles statistiques relatives aux sociétés d'assurance de la zone euro à compter du troisième trimestre 2016 et aux fonds de pension de la zone euro à compter du premier trimestre 2016. Les secteurs sont désormais présentés séparément et de façon plus détaillée, reflétant l'amélioration des dispositifs de collecte des données. Les prochaines publications seront également plus rapides que les précédentes.

Au troisième trimestre 2016, le total des actifs des sociétés d'assurance de la zone euro s'élevait à 7 878 milliards d'euros. Les avoirs en titres de créance de ces sociétés représentaient 44 % du total des actifs. Les parts de fonds d'investissement constituaient le deuxième poste le plus important (23 %), suivies des prêts (8 %) et des actions (9 %).

Le total des provisions techniques d'assurance des sociétés d'assurance représentait 6 067 milliards d'euros, dont 91 % pour l'assurance vie.

Au troisième trimestre 2016, le total des actifs des fonds de pension de la zone euro a augmenté, s'inscrivant à 2 446 milliards d'euros, après 2 402 milliards au trimestre précédent. Sur la même période, l'encours des droits à pension, principaux engagements des fonds de pension, a augmenté, passant de 2 275 milliards d'euros à 2 308 milliards, en raison en partie de transactions s'élevant à 3 milliards. S'agissant de la ventilation de l'actif du bilan agrégé des fonds de pension de la zone euro, les avoirs en

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source**

Traduction : Banque de France

parts de fonds d'investissement représentaient, à fin septembre 2016, 43 % du total des actifs de ce secteur. Les titres de créance constituaient le deuxième poste le plus important (25 % du total des actifs), tandis que les actions représentaient 12 %.

En ce qui concerne les transactions sur les principaux types de droits à pension des fonds de pension, les transactions sur les régimes à prestations définies s'élevaient à 1 milliard d'euros, celles sur les régimes à cotisations définies à 2 milliards et celles sur les régimes hybrides étaient proches de zéro au troisième trimestre 2016.

L'ensemble des données portant sur les sociétés d'assurance, de meilleure qualité et largement tiré des données déclarées au titre du cadre de surveillance européen Solvabilité II, est désormais harmonisé dans toute la zone euro. Cet ensemble de données couvrira dans un premier temps uniquement les encours.

Des informations supplémentaires sont disponibles dans les informations générales publiées sur le site internet de la BCE.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Stefan Ruhkamp au : +49 69 1344 5057.**

**Note :**

*D'autres tableaux prédéfinis, données statistiques comportant les données mensuelles et notes méthodologiques, de même que le calendrier de publication anticipé, peuvent être consultés sur le site internet de la BCE à l'adresse [Insurance corporation statistics](#) et [Pension fund statistics](#).*

**Table 1. Assets and liabilities of euro area insurance corporations and euro area pension funds**

(EUR billions; not seasonally adjusted; amounts outstanding at the end of the period unless otherwise specified <sup>1)</sup>)

	Insurance corporations		Pension funds	
	2016 Q3	2016 Q1	2016 Q2	2016 Q3
<b>Total assets/liabilities</b>	7,878	2,332	2,402	2,446
<b>Assets</b>				
Currency and deposits	523	196	195	193
Loans	640	67	67	70
Debt securities	3,479	584	606	604
Equity	709	279	287	296
Non-money market fund investment fund shares	1,694	979	1,018	1,041
Money market fund shares	116	11	11	11
Insurance technical reserves and related claims <sup>2)</sup>	241	27	27	27
Financial derivatives	59	116	118	120
Non-financial assets	124	42	43	43
Remaining assets	294	30	30	33
<b>Liabilities</b>				
Loans	230	27	28	29
Debt securities issued	128	0	0	0
Equity	966	9	15	22
Insurance technical reserves	6,067	2,216	2,275	2,309
<i>of which: pension entitlements <sup>3) 4)</sup></i>	-	2,215	2,275	2,308
defined contribution schemes <sup>3) 4)</sup>	-	210	213	218
defined benefit schemes <sup>3) 4)</sup>	-	1,795	1,845	1,879
hybrid schemes <sup>3) 4)</sup>	-	93	96	97
Financial derivatives	30	37	46	40
Remaining liabilities	450	50	46	48
<b>Selected transactions</b>				
<i>of which: pension entitlements <sup>3) 4)</sup></i>	-	-2	7	3
defined contribution schemes <sup>3) 4)</sup>	-	1	2	2
defined benefit schemes <sup>3) 4)</sup>	-	-3	5	1
hybrid schemes <sup>3) 4)</sup>	-	0	0	0

Source: ECB.

1) Figures may not add up due to rounding.

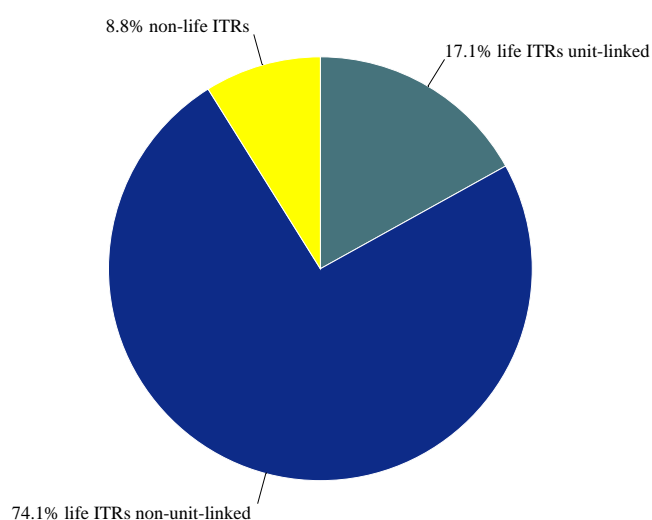
2) May include non-life insurance technical reserves, claims of insurance corporations and pension funds on pension managers and provisions for calls under standardised guarantees.

3) Pension entitlements contain the provisions against policyholders or beneficiaries set aside by pension funds to meet future obligations.

4) Data on pension entitlements of insurance corporations are not available for the time being.

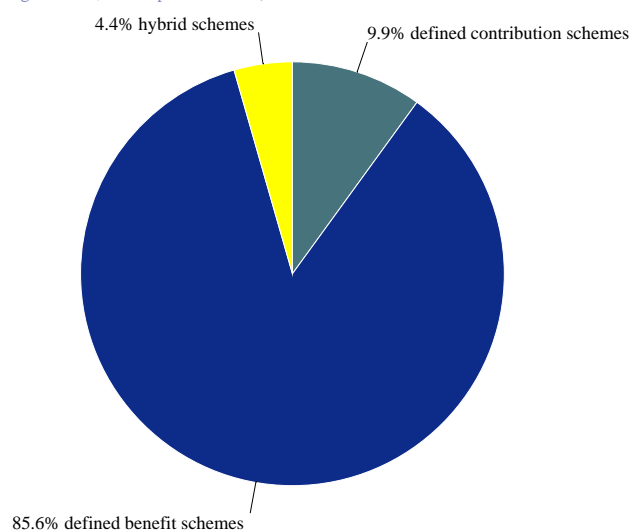
**Chart 1: Insurance corporations - insurance technical reserves (ITRs), breakdown by type**

(percentage of total; end-September 2016)



**Chart 2: Pension funds - pension entitlements, breakdown by type of plan**

(percentage of total; end-September 2016)



Source: ECB.

Note: Unit-linked insurance contracts do not guarantee a return to the policyholder, but rather offer a return which depends on the performance of the underlying portfolio. The policyholder's future claims under a non-unit-linked life insurance contract do not depend on the performance of any defined pool of assets.

In a defined-contribution pension scheme, the participant's contributions are determined in advance, but the level of pension payments is not.

In a defined-benefit scheme, future pension payments are determined in advance, based, for example, on the wage history and years of service of a participant.

A hybrid scheme is a combination of the two previous types of pension scheme described above.